

**CINEY – GESVES - HAMOIS – HAVELANGE – OHEY - SOMME-  
LEUZE**

# **APPEL À PROJETS ÉVÉNEMENTS 2018**



L'année touristique 2018 se déclinera sous une nouvelle thématique :

## **« LA WALLONIE INSOLITE »**

Envie d'organiser un événement sur cette thématique?

Envie de dynamiser votre région? Des idées, des propositions insolites/originales,... ?

**FAITES-LE NOUS SAVOIR!**

A toutes les associations des communes de Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey et Somme-Leuze.

**VOUS SOUHAITEZ ORGANISER UN GRAND ÉVÉNEMENT TOURISTIQUE SUR LA THÉMATIQUE « LA WALLONIE INSOLITE » DANS L'UNE DES 6 COMMUNES CITÉES?**

**> La Maison du Tourisme peut être votre partenaire !**

Nous attendons des événements touristiques « insolites » de grande ampleur qui mettent en valeur notre région, ... **SOYEZ CREATIFS !!**

### **Critères de sélection:**

- > Respect du thème « La Wallonie insolite » (par le choix du lieu, du type d'événement, du type d'activités...)
- > Publics cibles : les familles, groupes d'amis, sportifs,... (Fr et NI)
- > Valorisation du patrimoine bâti et naturel
- > Retombées économiques pour les partenaires touristiques locaux (hébergements, Ho.Re.Ca ...),
- > Événement de grande ampleur qui dépasse la dimension locale
- > Renforcement de l'identité « Vallées des Saveurs »
- > Renforcement des partenariats locaux
- > Pérennité de l'événement

La Maison du Tourisme est à votre écoute pour analyser ensemble votre projet et évaluer ce qui pourrait se faire.

Un membre de notre équipe sera également à votre disposition pour vous accompagner dans l'organisation de l'événement!

**Au-delà du soutien logistique, la Maison du Tourisme propose une intervention financière de 50% (dépenses éligibles : promotion, infrastructure, animations,...). Plafond maximum de 2 500€/événement**

Envie de nous faire part de votre projet?

>> **COMPLETEZ le formulaire en ligne :**

<https://goo.gl/forms/EkdTrrMWh6XM2qX62>

**ou via le formulaire papier.**

Date limite de dépôt des projets : 26 janvier 2018. Un jury se réunira début février pour analyser et sélectionner les projets. **Règlement en annexe**

**Contact:** Julie Riesen

Maison du Tourisme Condroz-Famenne

Place Monseu, 23 – 5590 CINEY

Tél:+32(0)86.40.19.22 ou 0495/89.22.62

[info@valleesdessaveurs.be](mailto:info@valleesdessaveurs.be)



*Avec le soutien du Commissariat général au Tourisme*





## APPEL A PROJETS 2018

### Evénements insolites dans les Vallées des Saveurs

#### 1. Règlement

Dans le cadre de l'Année à Thème « Wallonie insolite », la Maison du Tourisme Condroz-Famenne lance un appel à projets pour l'organisation d'événements dans la région avec un accompagnement et un financement de 50% plafonné à 2500€/événement.

Cet appel à projets est accessible aux personnes physiques ou morales, professionnels du tourisme (opérateurs touristiques, bureaux de tourisme, communes) ou associations diverses ayant leur activité, au moins en partie, sur les 6 communes de la Maison du Tourisme soit Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Somme-Leuze et Ohey. Le projet doit être développé entièrement sur ce territoire.

La personne ou l'organisme déposant le projet sera nommé le coordinateur du projet.

#### 2. Objectifs

- Dynamiser les Vallées des Saveurs en proposant des événements touristiques de qualité, variés et INSOLITES
- Valoriser l'Année à Thème « Wallonie insolite »
- Valoriser notre patrimoine bâti et naturel
- Inciter aux partenariats, sources de synergies
- Favoriser les courts séjours autour d'événements originaux destinés à un large public
- Créer des retombées économiques pour les partenaires touristiques locaux et promouvoir les restaurateurs, producteurs locaux et produits de terroir

#### 3. Rôles des parties

Les rôles détaillés seront repris dans une convention signée par les 2 parties dès sélection des événements.

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne aura pour rôle et missions :

- De coordonner l'ensemble des événements
- De soutenir l'événement en partenariat avec le partenaire
- D'assurer la promotion des événements via ses supports propres (site Internet, réseaux sociaux, newsletters, brochures)
- D'assurer le suivi administratif du projet et le contrôle d'une partie des commandes qui concernent les dépenses prises en charge par la Maison du Tourisme pour cet événement (en concertation avec le coordinateur).
- D'organiser des réunions de suivi, avec le coordinateur du projet, tout au long de la préparation de l'événement.

- D'établir un budget prévisionnel avant la manifestation avec le coordinateur et un décompte final après la manifestation en collaboration avec le partenaire (voir point 3 ci-dessous)
- D'effectuer le paiement des commandes éligibles qui concernent l'événement.
- De refacturer les 50% des dépenses prises en charge par la Maison du Tourisme

Le coordinateur du projet aura pour rôles et missions (liste non-exhaustive) :

- Organiser l'événement en partenariat avec la Maison du Tourisme
- Constituer une équipe de travail autour du projet (partenaires + Syndicat d'Initiative/Office du Tourisme/commune,..) et organiser les réunions de travail
- Promouvoir l'évènement sur ses supports propres
- Suivre la charte graphique de la Maison du Tourisme (logo et mentions obligatoires)
- Fournir les informations pratiques relatives à l'évènement à la Maison du Tourisme en respectant les délais imposés, afin d'alimenter le site Internet.

-....

## 5. Critères d'évaluation

Les évènements à caractère « novateur », présentant un vrai côté insolite et lié à l'identité de notre territoire seront privilégiés par le jury dans le choix des évènements retenus.

Pour ne pas créer de concurrence entre les évènements, aucun doublon dans les dates ne sera accepté.

### La liste des critères :

- > Respect du thème « La Wallonie insolite » (par le choix du lieu, du type d'événement, du type d'activités...)
- > Publics cibles : les familles, groupes d'amis, sportifs,... (Fr et NI)
- > Valorisation du patrimoine bâti et naturel
- > Retombées économiques pour les partenaires touristiques locaux (hébergements, Ho.Re.Ca ...),
- > Evénement de grande ampleur qui dépasse la dimension locale
- > Renforcement de l'identité « Vallées des Saveurs »
- > Renforcement des partenariats locaux
- > Pérennité de l'événement

## 6. Jury

Le jury se réunira début février. Il sera chargé de délibérer sur les contenus des offres et décidera des 6 évènements qui seront organisés entre avril et décembre 2018. La sélection des évènements sera communiquée mi-février.

## 7. Nature et modalités de l'aide accordée

Les candidats s'engagent à :

- Signer la convention de partenariat
- Organiser l'événement, comprenant une dimension insolite, un jour entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2018
- Mentionner dans la communication relative au projet « Une collaboration avec la Maison du Tourisme Condroz-Famenne . Avec le soutien du Commissariat général au Tourisme. »

- Apposer les logos de la Maison du Tourisme, du CGT et de l'année à thème sur les différents supports promotionnels
- Organiser et convier la Maison du Tourisme à au moins 1 réunion de travail
- Souscrire une assurance
- Rembourser les 50% des dépenses prises en charge par la Maison du Tourisme

La Maison du Tourisme s'engage à :

- Octroyer un subside par évènement qu'elle aura sélectionnée (max 2500€/évènement à concurrence de 50%) pouvant couvrir les frais d'organisation et d'animations
- Assurer la promotion des évènements sur différents supports

Pour les projets qui n'auront pas été sélectionnés, la Maison du Tourisme assurera une promotion « classique » via son site Internet, les réseaux sociaux...

### Dépôt des projets

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire dûment complété (en ligne ou via le formulaire en annexe du mail)

Le dossier complété sera envoyé à la Maison du Tourisme pour le 26 janvier 2018 par mail ou via le formulaire en ligne au plus tard

**Maison du Tourisme Condroz-Famenne, Julie Riesen, directrice**

[j.riesen@valleesdessaveurs.be](mailto:j.riesen@valleesdessaveurs.be)

### Modalités

Date de lancement de l'Appel à projets : 28/12/2017.

Date de clôture des candidatures : 26 janvier 2018.



*Avec le soutien du Commissariat général au Tourisme*



